

APPEL URGENT AUX ETUDIANTS EN MASTER

DE LA FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION

Nous invitons tous les étudiants en Master1 et Master2 qui ont récupéré leurs diplômes de licence à déposer au niveau de la scolarité de la faculté :

- Le relevé des notes du **Bac original**;
- L'extrait de naissance ;
- Photocopie du diplôme de la licence.